

quets de fleurs, ouvrant sur une jupe qui voilait une jupe de dessous de couleur différente : la couleur de cette jupe de dessous était rappelée par la pointe de la sou-breveste. On ne jetait rien, ni mantelet, ni fichu, ni bouffante, sur cette toilette aérienne, faite pour les grandes chaleurs de l'été et livrant au regard le sein nu. Quelques élégantes y ajoutaient seulement un collier en or et cheveux tombant avec deux glands dans les brandebourgs. Pour la coiffure de ce costume, c'était un chapeau à *la coquille* ou *au char de Vénus* (1). Après les circassiennes, les couturières retrouvaient la robe de la tribu consacrée à la garde de l'arche, la robe dont les plis balayaient le pavé du temple de Jérusalem (2), la *lévite*, simple fourreau qui enveloppait le corps en en dessinant les formes. La vicomtesse de Jaucourt essayait de la relever par une queue bizarrement tortillée ; mais son invention faisait un tel attroupement au Jardin du Luxembourg que les suisses la priaient de sortir (3), et la *lévite à queue de singe* ne durait qu'un jour. Enfin paraissaient les *chemises*, cette mode qui semble être le premier essai et le commencement d'audace des modes du Directoire : les chemises à *la Jésus*, les chemises à *la Floricourt*, les chemises doublées en rose, avec lesquelles les femmes jouaient la nudité (4).

Le goût de la France plane et vole alors sur l'étran-

(1) Galerie des modes.

(2) Tableau de Paris par Mercier, vol. II.

(3) Mémoires de la République des lettres, vol. 17.

(4) Correspondance secrète, vol. 14.

ger, sur toute l'Europe. Toute l'Europe est à *la française*. Toute l'Europe est asservie et soumise à nos modes, tributaire de notre art, de notre commerce, de notre industrie ; séduction, domination sans exemple du génie français que la *Galerie des modes* attribue non au caprice, mais « à l'esprit inventif des dames françaises pour tout ce qui concerne la parure et surtout à ce goût fin et délicat qui caractérise les moindres bagatelles échappées de leurs mains ». Toute l'Europe a les yeux tournés vers la fameuse poupée de la rue Saint-Honoré (1), poupée de la dernière mode, du dernier ajustement, de la dernière invention, image changeante de la coquetterie du jour figurée de grandeur naturelle (2), sans cesse habillée, déshabillée, rhabillée au gré d'un caprice nouveau né dans un souper de petites maîtresses ; dans la loge d'une danseuse d'Opéra ou d'une actrice du Rempart, dans l'atelier d'une bonne faiseuse (3). Répétée, multipliée, cette poupée modèle passait les mers et les monts ; elle était expédiée en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne : de la rue Saint-Honoré, elle s'élançait sur le monde et pénétrait jusqu'au sérail. Et lorsque les journaux de modes se fondent, ces journaux spéculent bien plus sur cette clientèle de l'Europe que sur le public français. Leur ambition, leur espérance est de remplacer la poupée de la rue Saint-Honoré, et leur préface annonce « que, grâce à eux, les étrangers ne seront plus obligés à faire des poupées, des mannequins toujours imparfaits et très-

(1) Tableau de Paris, vol. 2.

(2) Les Modes. Épître à Beaulard.

(3) Angola, vol. 2.

chers qui ne donnent tout au plus qu'une nuance de nos modes (1). »

Dans ce triomphe universel, tyrannique, absolu du goût français, quelle fortune des marchands, des marchandes, et des grandes faiseuses ! Quel gouvernement que celui d'une Bertin appelée par le temps « le ministre des modes » ! Et quelles vanités, quelles insolences d'artistes ! Les anecdotes et les souvenirs du siècle nous ont gardé sa réponse à une dame mécontente de ce qu'on lui montrait : « Présentez donc à madame des échantillons de mon dernier travail avec Sa Majesté (2) ; » et son mot superbe à monsieur de Toulangeon se plaignant de la cherté de ses prix : « Ne paye-t-on à Vernet que sa toile et ses couleurs (3) ? » C'est le temps des grandes fortunes de la mode, le temps où l'on parle de la société de la marchande de rouge de la Reine, du cercle de madame Martin au Temple (4). Nous entrons dans le règne des artistes en tout genre, des modistes de génie, aussi bien que des cordonniers sublimes, uniques pour monter un pied et le faire valoir, lui donner la petitesse, la grâce, la tournure, la « lesteté » si vantée, si goûtée, si souvent chantée par le dix-huitième siècle, le je ne sais quoi enfin de ce pied de madame Levêque, la marchande de soie à la *Ville de Lyon*, qui inspire à Rétif de la Bretonne le *Pied de Fanchette* (5). Du pied de la femme, l'adoration du temps va aux hommes qui la chaussent avec ces charmants souliers de toutes couleurs, à bouffettes,

(1) Cabinet des modes, année 1786.

(2) Mémoires de la République des lettres, vol. 17.

(3) Mélanges de madame Necker, vol. III.

(4) Mémoires de la République des lettres, vol. 32.

(5) Monsieur Nicolas par Rétif de la Bretonne, vol. 15.

à languettes, à boucles, à broderies, avec ces souliers de droguet blanc aux fleurs d'or, ou ces souliers au *venez-y-voir* garni d'émeraudes (1). Et voulez-vous l'air, le train, le ton de ces ouvriers gâtés par la mode et qui n'ont plus d'autre modestie que l'impertinence d'un petit-maître ? Allant commander chez l'un d'eux une paire de souliers pour une dame qui était à la campagne, le chevalier de la Luzerne est introduit dans un cabinet charmant. Il y admire une commode du travail le plus riche, garni dans ses compartiments de portraits des premières dames de la cour : c'est la princesse de Guéménée, c'est madame de Clermont. Tandis qu'il s'ex-tasie : « Monsieur, vous êtes bien bon de faire attention à ces choses-là », dit en entrant, dans le négligé le plus galant, l'artiste, le grand Charpentier. Et comme M. de la Luzerne s'exclame : « Ah ! quel goût, quelle élégance ! — Monsieur, vous voyez, reprend Charpentier, c'est la retraite d'un homme qui aime à jouir... Je vis ici en philosophe. Ma foi ! Monsieur, il est vrai que quelques-unes de ces dames ont des bontés pour moi, elles me donnent leurs portraits ; vous voyez que je suis reconnaissant, et que je ne les ai pas mal placés. » Puis sur le modèle de souliers que lui présente le chevalier : « Ah ! je sais ce que c'est, je connais ce joli pied, on ferait vingt lieues pour le voir ; savez-vous bien qu'après la petite Guéménée, votre amie a le plus joli pied du monde ? » Et comme le chevalier va se retirer : « Sans façon, si vous n'êtes pas engagé, restez à manger la soupe. J'ai ma femme qui est jolie, j'attends quelques

(1) Les Modes. — Le *Venez-y voir* était la couture du talon.

autres femmes de notre société fort aimables, nous jouons OEdipe après dîner... (1) » Et cette impertinence suprême, Charpentier n'est pas seul à l'avoir. Il la partage avec ses rivaux, avec Bourbon, le cordonnier de la rue des Vieux-Augustins qui fournit la cour et chausse le joli pied de madame de Marigny. En habit noir, en veste de soie, en perruque bien poudrée, il faut entendre celui-ci dire à une grande dame : « Vous avez un pied *fondant*, madame la marquise... » Et de quel air, il prend le soulier fait par son devancier et lance le mot de mépris : « Mais ou avez-vous été chaussée (2) » ?

Qu'est pourtant cet orgueil, cette fortune du cordonnier du dix-huitième siècle, auprès de l'orgueil et de la fortune du coiffeur ? C'est une vanité, une importance non-seulement d'artiste, mais d'inventeur, qui semble dépasser les prétentions de l'artiste en chaussure de toute la hauteur qu'il y a du pied à la tête de la femme. Le coiffeur ! Il se juge, il s'appelle « un créateur » dans ce temps où, de toutes les modes, la mode des cheveux est celle qui vieillit le plus vite, — si vite que Léonard avait pris l'habitude de dire *autrefois* pour *hier* !

En 1714 à un souper du Roi à Versailles, les deux dames anglaises dont on allait copier les paniers, attirèrent les regards du Roi avec leurs coiffures basses qui avaient fait scandale et manqué de les faire renvoyer. Il tombait de la bouche du Roi que si les françaises étaient raisonnables, elles ne se coifferaient pas autrement. Le mot était recueilli ; et la nuit se passait à retrancher aux

(1) Mémoires d'un voyageur qui se repose, par Dutens, vol. II.

(2) Les Contemporaines, vol. XII. — Tableau de Paris, vol. XI.

coiffures trois étages de cornettes ; on ne leur en laissait qu'un qu'on abaissait encore, de façon que le lendemain les femmes de la cour assistaient à la messe du Roi avec des coiffures à la mode anglaise, sans souci du rire des dames à haute coiffure qui n'étaient pas dans le secret de la veille. Un compliment adressé par le Roi, au sortir de la messe, aux dames qui avaient fait rire achevait la métamorphose de la cour : toutes les hautes coiffures disparaissaient (1).

Les femmes étaient amenées par cette mode des coiffures basses à se faire couper les cheveux à trois doigts de la tête. Elles rejetaient leur cornette, l'attachant seulement avec des épingles au haut de la tête très en arrière ; et se faisant friser en grosses boucles à l'imitation des hommes ; elles appelaient à les coiffer des perruquiers d'hommes. Madame de Genlis se trompe, lorsqu'elle parle de Larseneur comme du premier coiffeur qui coiffa des femmes se résignant à laisser la main d'un homme toucher à leurs cheveux le jour de leur présentation. Larseneur eut un précurseur, un précurseur célèbre appelé d'un nom prédestiné ; Frison, mis au jour par madame de Cursay, mis en vogue par madame de Prie ; Frison, le perruquier à la mode, l'habile homme qui avait seul la confiance des femmes de la cour, le coiffeur par excellence auquel s'adressait la Dodun, la femme du contrôleur général, enflée de son marquisat tout frais, le marquisat d'Herbault, et se moquant de la chanson :

La Dodun dit à Frison :
Coiffez-moi avec adresse,

(1) Mémoires de Maurepas, vol. III.

Je prétends avec raison
 Inspirer de la tendresse.
 Tignonez, tignonez, bichonnez-moi,
 Je vaux bien une duchesse,
 Tignonez, tignonez, bichonnez-moi,
 Je vais souper chez le Roi!

Et ce Frison, qui ne fit pas d'élèves, fit tant de jaloux qu'on vit Guigne, le barbier du Roi, se déguiser en laquais de madame de Resson pour surprendre son secret et le voir à l'œuvre; mais Frison le reconnut, et le mystifia en coiffant la dame le plus mal qu'il put (1). A Frison succède Dagé, lancé par madame de Châteauroux, protégé par la Dauphine, belle-fille de Louis XV, Dagé à qui madame de Pompadour fut obligée de faire des avances pour obtenir d'être coiffée par lui. Ce fut lui qui répondit à la favorite lui demandant la raison de sa réputation : « Je coiffais *l'autre* », — un mot qui fit fortune dans l'entourage de la Dauphine (2).

Ce grand succès, cette gloire des premiers coiffeurs de dames furent, il faut le dire, achetés à peu de frais, et l'on exigea des coiffeurs de la fin du dix-huitième siècle de bien autres talents que les talents de Frison, tournant sans cesse dans le même cercle de simplicité, ne s'exerçant que sur des coiffures sans apprêt, et se pliant presque servilement à la nature. En effet, de la mort de Louis XIV jusque vers 1760, l'arrangement de la tête est presque stationnaire (3) : il consiste presque

(1) Mémoires de Maurepas, vol. 2.

(2) Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI, par Soulavie, Paris, an X, vol. 1.

(3) Une des rares gravures de modes gravées par Caylus d'après Coppel nous montre cependant, à la date de mai 1726, une femme entourée de têtes à perruques, coiffées différemment et étiquetées *Dormeuse, Grande coiffure, Papillon, Equivoque, Vergette, Maron*. (Cabinet des Estampes. Histoire de

uniquement dans une coiffure basse aux boucles frisées sur laquelle on jette une plume, un diamant, un petit bonnet à barbes pendantes. L'abandon des boucles frisées et une élévation presque insensible de la coiffure qui reste plate (1), c'est tout le changement qu'y amène le temps, jusqu'à la venue du révélateur qui commence la grande révolution des modes de la tête : Legros paraît. De la cuisine, des fourneaux du comte de Bellemare, il s'élève à cette académie où il tient trois classes, où il montre, pour valets de chambre, femmes de chambre, coiffeuses, cet art de *coiffer à fond*, auquel on se faisait la main sur la tête de jeunes filles du peuple qu'on payait vingt sols (2). Dès 1763, il s'annonce, il affiche ses principes avec trente poupées toutes coiffées exposées à la foire Saint-Ovide. En 1765, cent poupées exposées chez lui montrent comme le corps de doctrine de ce nouvel art basé sur la proportion de la tête et l'air du visage. La même année, il publie son *Art de la coiffure des dames françoises*, où il se vante de l'invention de quarante-deux coiffures applaudies par la cour et la ville, et où il démontre par vingt-huit estampes tous les heureux contrastes que peuvent faire, avec un *tapé* dans la coiffure encore basse et aplatie, les boucles biaisées, les boucles en marrons, les boucles brisées, les boucles en béquilles, les boucles frisées imitant le point de Hongrie, les boucles renversées, les boucles en coquilles, les boucles en rosette, les boucles

France.) — Caraccioli parle en 1759 de coiffures appelées les *lézardes* et les *séduisantes*.

(1) Recueil de coiffures du costume actuel françois.

(2) Tableau de Paris, par Mercier, vol. X.

en colimaçon (1), coiffures maigres et compliquées qui semblent faire descendre une *dragonne* et ses deux boucles déroulées sur une épaule d'une tête d'impératrice romaine à petites frisures. Mais c'est un essor qui commence, c'est le premier vol de la mode nouvelle, c'est le point de départ des inventions et des théories qui vont approprier la parure à ce nouveau caractère de la grâce, la physionomie de chaque femme. Une philosophie de la toilette va donner à la coquetterie des conseils et des lois d'esthétique. Le siècle est en train de découvrir que la toilette d'une belle femme doit être entièrement épique, épique comme la muse de Virgile, débarrassée de toute espèce de chiffon, de tout pomponnage, de tout ce qui ressemble aux *concelli* modernes, absolument contraire en un mot à la toilette de la jolie femme. Que le charme d'une femme vienne d'un certain air, d'un rien répandu dans toute sa personne, de ce qu'on est convenu d'appeler « le je ne sais quoi », elle est indigne de plaire, si elle ne cherche toutes les fantaisies susceptibles d'agrément, si elle ne montre dans son ajustement tantôt le goût du sonnet, tantôt le goût du madrigal ou du rondeau, et le piquant même de l'épigramme, toutes les grâces du petit genre faites pour sa mine chiffonnée et ses yeux sémillants (2).

Ainsi renouvelé dans son principe, l'art de la coiffure devient le champ des imaginations et des émulations. On voit se lever la célébrité d'un autre coiffeur de

(1) Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises gravées sur les dessins originaux d'après mes accommodages, par Legros, coiffeur de dames. Paris, 1765.

(2) Correspondance de Grimm, vol. IX.

dames, Frédéric, qui fait une terrible concurrence à l'ex-cuisinier dont les dames du grand air n'ont jamais voulu reconnaître le goût; d'ailleurs elles lui gardent rancune d'avoir révélé qu'elles perdaient une grande partie de leurs cheveux par leur paresse à peigner leur chignon natté, gardé par elles souvent huit ou quinze jours sans un coup de peigne. Les coiffures de Legros sont bientôt abandonnées aux filles, aux courtisanes, et Legros lui-même disparaît au milieu de tous les coiffeurs en veste rouge, en culotte noire, en bas de soie gris (1) qui percent, remplissent Paris, coiffent à Versailles. La vogue en est si grande, le nombre en croît tellement que le corps des perruquiers en possession du privilège de coiffer les dames fait mettre à l'amende et emprisonner plusieurs coiffeurs. Aussitôt paraît un *Mémoire des coiffeurs des dames de Paris contre la communauté des maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs, étuvistes*, mémoire assimilant l'art libéral du coiffeur de dames à l'art du poète, du peintre, du statuaire, énumérant tout ce qu'il lui faut de talents, « de science du clair obscur », de connaissance des nuances, pour concilier la couleur de l'accommodage avec le ton de chair, pour distribuer les ombres, pour donner plus de vie au teint, plus d'expression aux grâces. Ce mémoire où les coiffeurs se réclamaient d'un astre, la chevelure de Bérénice, était appuyé par un poème : *L'Art du coiffeur des dames contre le mécanisme des perruquiers à la toilette de Cythère*, 1765, qui demandait qu'on laissât croupir les perruquiers, « ces mécaniques ouvriers, dans la crasse,

Entre le savon et la lignasse. »

(1) Galerie des modes, par Esnauts et Rapilly.

Suivait bientôt un second mémoire où les coiffeurs des dames de Paris, se portant au nombre de 1,200, et se donnant le titre « de premiers officiers de la toilette d'une femme, » arguaient contre les perruquiers de la fréquence de changement des garçons perruquiers passant à chaque instant d'une boutique à une autre, et ne présentant par là nulle garantie suffisante pour un ministère de confiance tel que le leur. La querelle devenait un gros procès dans lequel entraient jusqu'aux coiffeuses. Un mémoire se publiait à Rouen où les *Coeffeuses, bonnetières et enjoliveuses*, réclamant l'exécution des statuts rédigés en leur faveur l'an 1478, déclaraient hautement qu'il y avait profanation à laisser les mains d'un perruquier toucher à une tête de femme. Le parti des coiffeurs, grandissant chaque jour, soutenu par les femmes, par toutes les élégantes de Paris (1), remportait à la fin une victoire éclatante : une Déclaration donnée à Versailles et enregistrée au Parlement, laissant subsister les coiffeuses pour le peuple et la bourgeoisie, agrégeait six cents coiffeurs de femmes à la communauté des maîtres barbiers et perruquiers. Et pour ramener les coiffeurs à ce nombre fixe de six cents, pour les empêcher de mettre sur leurs enseignes : *Académie de coiffure*, il faudra bientôt un Arrêt du Conseil (2).

Pendant cette grande lutte, Legros était mort. Il avait été étouffé sur la place Louis XV dans les fêtes données pour le mariage de Marie-Antoinette ; Paris ne l'avait guère plus regretté que sa femme, et le nom de

(1) Mémoires de la République des lettres, vol. IV.

(2) Id. vol. X.

Léonard, le nom de Lagarde, le *Traité des principes de l'art de la coiffure des femmes* par Lefèvre, achevaient l'oubli de son nom et de son livre en ouvrant la nouvelle ère de la coiffure française. Imaginez la plus étourdissante, la plus folle, la plus inconstante, la plus extravagante des modes de la tête, une mode ingénieuse jusqu'à la monstruosité, une mode qui tenait de la devise, du *selam*, de l'allusion, de l'à-propos, du *rebus* et du portrait de famille ; imaginez cette mode, le prodigieux pot-pourri de toutes les modes du dix-huitième siècle, travaillée, renouvelée, sans cesse raffinée, perfectionnée, maniée et remaniée tous les mois, toutes les semaines, tous les jours, presque à chaque heure par l'imagination des six cents coiffeurs de femmes, par l'imagination des coiffeuses, par l'imagination de la boutique des *Traits galants*, par l'imagination de toutes ces marchandes de modes qui doivent donner du nouveau sous peine de fermer boutique ! Ce qui vole dans le temps, ce qui passe dans l'air, l'événement, le grand homme de l'instant, le ridicule courant, le succès d'un animal, d'une pièce ou d'une chanson, la guerre dont on parle, la curiosité à laquelle on va, l'éclair ou le rien qui occupe une société comme un enfant, tout crée ou baptise une coiffure. On est loin du temps où la mode s'espaçait d'années en années, où il fallait la fondation du *Courrier de la mode* (1768) pour tirer de titres d'opéras-comiques trois bonnets en un an, les bonnets à *la Clochette*, à *la Gertrude*, à *la Moissonneuse*. Au temps où nous sommes, à la mort de Louis XV, qu'est-ce que trois coiffures pour toute une année ? A chaque coup de vent on voit changer les noms et les formes de ces manières d'archi-